

Interpellation concernant l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux 2026

adressée au Synode d'été des 23 et 24 mai 2023

Les députées et députés au Synode soussignés prient le Conseil synodal de:

- rendre au Synode un rapport détaillé et complet quant aux résultats de la consultation relative à la nouvelle OAP, notamment au sujet des réactions des paroisses et du corps pastoral avec une comparaison ville/campagne ainsi que de celles des instances politiques, et ce aussi bien sur le plan du contenu que sur le plan quantitatif.
- rendre en outre compte de la suite de la procédure, notamment en ce qui concerne la manière dont la nouvelle OAP sera adaptée et remaniée en fonction des résultats de la consultation disponibles, de même que comment et quand elle entrera en vigueur.
- renseigner enfin le Synode sur la manière dont il envisage de répartir après le 1^{er} janvier 2026 les près de 335 postes pastoraux que l'Eglise a repris du canton au 1^{er} janvier 2020 entre
 - les postes pastoraux paroissiaux,
 - les postes pastoraux régionaux,
 - l'aumônerie en home,
 - l'aumônerie spécialisée,
 - les postes transcantonaux,
 - les nouvelles formes,
 - les postes au sein du secteur Théologie et de l'administration pastorale,
 - les autres postes éventuels.

Les députées et députés au Synode Adrian Bietenhard, Renate Beyeler, Karin von Zimmermann, Ernst Aegerter, Walter Küng, Res Rychener et 27 cosignataires.